



Espace populations sociétés

Space populations societies

2019-2 | 2019

Espaces, Populations, Sociétés, en mouvements...

Migrations résidentielles, ségrégation sociale et vieillissement démographique : le cas de l'espace périurbain bruxellois

Residential migration, social segregation and demographic ageing: the case of the Brussels suburban area

Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/eps/8904>

ISSN : 2104-3752

Éditeur

Université des Sciences et Technologies de Lille

Ce document vous est offert par Université catholique de Louvain



Référence électronique

Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson, « Migrations résidentielles, ségrégation sociale et vieillissement démographique : le cas de l'espace périurbain bruxellois », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2019-2 | 2019, mis en ligne le 17 septembre 2019, consulté le 26 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/eps/8904>

Ce document a été généré automatiquement le 26 septembre 2019.



Espace Populations Sociétés est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Migrations résidentielles, ségrégation sociale et vieillissement démographique : le cas de l'espace périurbain bruxellois

*Residential migration, social segregation and demographic ageing: the case of
the Brussels suburban area*

Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson

Introduction

- 1 Au modèle « d'exode rural » succède après la Seconde Guerre mondiale, en Belgique, un modèle inverse d'exode urbain ou de périurbanisation, dans un contexte de développement de l'automobile, d'accès à la propriété privée et de hausse globale du niveau de vie [Eggerickx, 2010]. Ce processus, qui dissocie le lieu de travail et le lieu de résidence, s'inscrit comme une phase du processus de desserrement urbain à l'œuvre depuis le 19^e siècle avec la création des banlieues. Ce processus est perçu tantôt comme un rejet de la ville [Berry, 1976], tantôt en termes de complémentarité selon la théorie du cycle de vie [Courgeau, Lelièvre, 2003 ; Hermia *et al.*, 2007].
- 2 Les espaces périurbains sont stigmatisés car contraires aux « ...idéaux (...) d'une urbanité vertueuse : dense, compacte, durable, ... » [Dumont, Hellier, 2010]. Or ce modèle résiste aux politiques qui consistent à freiner l'évasion des citadins et à favoriser le retour vers la ville ainsi qu'aux facteurs conjoncturels tels que l'augmentation du prix des carburants et des logements [Mancebo, 2014]. Ce processus s'intensifie et s'étend spatialement dans le contexte actuel d'augmentation des migrations internes liées principalement à la multiplication des modes de cohabitation et à l'instabilité croissante des trajectoires familiale et professionnelle. Le parcours classique – mariage/accès à la propriété/périurbain – est de plus en plus ponctué

d'allers-retours entre le secteur locatif et celui de la propriété, alors que l'offre de logements manque de diversité [Bonvalet, 2005], notamment dans des espaces périurbains saturés et en proie à une flambée des prix dans l'immobilier.

- 3 Par ailleurs, de nombreuses études ont mis en exergue les coûts collectifs et environnementaux induits par la périurbanisation, alors que ses impacts sociaux et démographiques sont souvent ignorés [Eggerickx *et al.*, 2002].
- 4 À partir de l'exemple bruxellois, nous proposons d'analyser l'impact socio-démographique des migrations périurbaines à la fois en termes de ségrégation sociale et de vieillissement démographique. À cette fin, nous posons les hypothèses suivantes :
 1. Compte tenu notamment de l'augmentation du coût du logement, l'accès aux espaces périurbains serait de plus en plus « réservé » aux ménages aisés et donc moins vulnérables aux effets de la crise économique. On observerait donc une sélection sociale à l'immigration vers les espaces périurbains de plus en plus marquée.
 2. Par ailleurs, le processus étant ancien en Belgique, les enfants des « vieilles » générations de périurbains reproduiraient ce schéma résidentiel dont ils sont imprégnés depuis leur naissance ... mais à distance des communes de résidence de leurs parents, compte tenu du prix élevé des logements et de la rareté du logement locatif dans ces zones de périurbanisation plus ancienne. Ces générations récentes seraient donc moins tentées par un choix résidentiel urbain, au moment de leur émancipation du domicile parental et contribueraient à l'extension spatiale de la périurbanisation. Leur départ impliquerait un vieillissement rapide des zones d'ancienne périurbanisation d'autant qu'ils seraient remplacés par des populations plus âgées (adultes déjà stabilisés sur le marché du travail).
- 5 Pour tester ces hypothèses, cette étude repose sur le couplage des données individuelles (mais anonymes) du Registre national couvrant la période d'observation 2005-2015 avec celles du recensement de la population de 2011. Plus concrètement, les données du Registre national permettent d'identifier de 2005 à 2015 les flux migratoires entre communes (selon les origines/destinations) et de caractériser les migrants en fonction de leur âge, notamment.
- 6 Le couplage des données du Registre national et des recensements de 1991, 2001 et 2011 permet de caractériser socioéconomiquement les migrants et de leur attribuer un groupe social. Les groupes sociaux sont construits à partir des informations des recensements sur le niveau d'instruction (dimension culturelle), la situation sur le marché du travail (dimension matérielle) et les caractéristiques du logement (living conditions) [Lord *et al.*, 2011].
- 7 Pour mesurer l'impact des migrations/migrants sur le vieillissement de la population, nous utiliserons une méthode de décomposition de l'âge moyen d'une population en cinq termes : le premier correspond au vieillissement de la population en l'absence de tout renouvellement démographique ; le deuxième représente l'effet du mouvement naturel en l'absence de mouvements migratoires ; le troisième isole l'impact des mouvements migratoires internes en l'absence du mouvement naturel et des mouvements internationaux ; le quatrième est l'effet des migrations internationales en l'absence du mouvement naturel et des migrations internes ; le cinquième terme est résiduel et mesure l'impact de l'interaction entre mouvements naturel et migratoire. [Sanderson *et al.*, 2009].
- 8 Toutefois, avant d'aborder ces deux points, il importe de préciser le contexte de la périurbanisation bruxelloise à partir d'une revue de la littérature récente.

1. La périurbanisation bruxelloise

- 9 En Belgique, l'agglomération de Bruxelles peut être considérée comme une plaque tournante du système migratoire depuis près de deux siècles, et comme le cas le plus illustratif de la périurbanisation belge, dans sa durée, son intensité, son extension spatiale ainsi que dans l'identification et la mesure de ses conséquences.
- 10 La périurbanisation consacre un retournement historique du sens des migrations, « l'exode rural » se muant progressivement en « exode urbain », alors que s'intensifie la mobilité pendulaire entre le lieu de résidence et le lieu de travail. Les grands centres urbains en Belgique enregistrent, au profit de leurs régions contiguës, un déficit migratoire interne qui explique en grande partie, dès la fin des années 1960, une diminution rapide de l'effectif de leur population.
- 11 Plusieurs facteurs ont cumulé leurs effets pour expliquer ce processus et certains sont étroitement associés à « la crise de la ville », aux dysfonctionnements urbains. Une image négative de la ville s'est progressivement développée autour des problèmes d'insécurité et de criminalité, de pollution et de nuisances sonores, du manque d'espaces verts, de la raréfaction et de la cherté des terrains, de la dégradation du cadre de vie, etc. [Voldman, 1999]. À cela se mêle la poussée des mouvements écologistes prônant, dans les années 1970, le retour à la nature et l'amélioration du niveau de vie donnant accès à la propriété privée, à un espace de vie plus vaste et à l'automobile individuelle. Le développement des moyens et des voies de communication a balayé l'obstacle de la distance entre le domicile et le lieu de travail et a largement contribué à arracher les espaces ruraux à leur isolement [Eggerickx, 2003 ; Gerber *et al.*, 2010].
- 12 À un niveau plus individuel, la distance est une contrainte forte à la migration et elle occupe une place importante dans la plupart des modèles explicatifs [Termote, 2003]. Ainsi, l'approche économique [Cavailhes, 2004 ; Thisse *et al.*, 2003] postule que les choix résidentiels périurbains découlent de l'arbitrage entre le coût du logement et celui des déplacements et donc de comportements économiques rationnels. Plus précisément, l'évolution des marchés fonciers et immobiliers, la disponibilité des logements et des terrains à bâtir, l'évolution du coût des déplacements ainsi que du niveau de vie des ménages sont susceptibles d'influencer l'intensité et le sens des migrations internes entre communes. Ces modèles n'intègrent que très rarement d'autres facteurs pouvant influencer les choix résidentiels tels que l'attachement au lieu de naissance, l'attrait de l'environnement architectural ou social, la proximité de la famille, la qualité de l'environnement et de vie, les opportunités d'emploi et les services, etc... [Lateurbach, Pillemer, 2001 ; Brun, Bonvalet, 2002].
- 13 Une autre approche postule que les choix résidentiels varient selon le cycle de vie familial et professionnel, et donc d'événements structurés par l'âge, le sexe et la situation de ménage [Courgeau, Lelièvre, 2003]. Si les changements familiaux occasionnent surtout des migrations de courte distance et les modifications professionnelles des mouvements de plus grande ampleur, à chaque période clé du cycle de vie correspond un type de milieu de résidence [Feijten *et al.*, 2008]. Très brièvement, l'offre d'emploi et de logements ainsi que les atouts socioculturels des villes rencontrent les aspirations de nombreux jeunes adultes au moment de leur émancipation du domicile des parents, alors que les communes périurbaines rencontrent davantage les attentes (logements plus vastes et indépendants, accès à la propriété, cadre champêtre, etc.) des couples âgés de 30-45 ans et de leurs enfants. Pour

les parents, la phase du « nid vide » (départ des enfants) correspond souvent à l'âge de la retraite et peut se traduire par des options migratoires guidées par la recherche d'un logement plus adapté à la réduction de la taille de la famille et/ou d'un environnement plus approprié. C'est ce qui explique notamment les migrations de retraités vers les communes du littoral et vers les Ardennes. En d'autres termes, à chaque étape du cycle de vie des personnes semble correspondre un type de communes, lesquelles interagissent alors comme des partenaires associés et non comme des concurrentes [Eggerickx *et al.*, 2002]. Ces éléments explicatifs correspondent assez largement au modèle périurbain bruxellois.

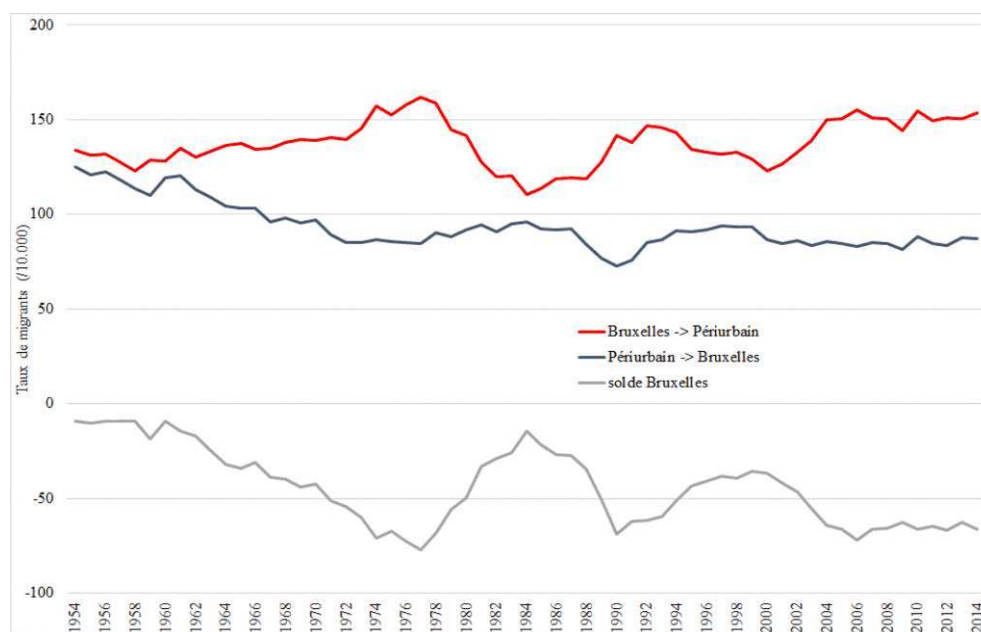
- 14 En Europe, la périurbanisation débiterait dans les années 1960 [Burgel, 2003]. De nombreux indices semblent toutefois démontrer que la périurbanisation bruxelloise est bien plus précoce. C'est ce que révèle H. Damas (s.d.) à travers une cartographie des soldes migratoires par anciennes communes¹ pour les périodes 1901-1910 et 1928-1937 : les communes du nord du Brabant Wallon, au sud de Bruxelles, se distinguent des autres communes rurales plus éloignées par des soldes migratoires résolument positifs [Damas, s.d.]. Certains observateurs contemporains abondent également dans ce sens. En 1910, E. Vandervelde écrit :

« Aux environs de Bruxelles (...) on voit se multiplier à vue d'œil dans un rayon de 20 kilomètres, les maisons d'employés, de petits rentiers et autres catégories analogues, qui s'éloignent du centre, pour échapper aux taux usuraires des loyers. (Cette population), par ses habitudes, ses occupations, ses intérêts, ses opinions politiques, diffère profondément des habitants du village proprement dit » (p. 293).

- 15 Quelques années plus tard, en 1919, E. Demain constate que les communes jouxtant Bruxelles se distinguent par des soldes migratoires positifs, en partie occasionnés par l'émigration de Bruxelles d'employés et d'ouvriers qualifiés.
- 16 Dès lors, on peut écrire que la périurbanisation bruxelloise à destination des zones rurales proches de l'agglomération s'enclenche bien avant la Seconde Guerre mondiale, même si le processus s'accélère nettement durant les années 1960 [Eggerickx, 2003]. Dès les années 1950, l'agglomération bruxelloise présente des soldes migratoires négatifs par rapport à son espace périurbain et ils le demeureront jusqu'à nos jours.
- 17 À partir de 1975, suite à la crise économique [Poulain, Van Goethem, 1982], le mouvement de périurbanisation a connu un net ralentissement (figure 1), marqué par une diminution de l'émigration de l'agglomération de Bruxelles et non par un retour vers celle-ci (figure 2) [Eggerickx, 2003 ; Sanderson, 2015]. La reprise du processus s'amorce dès la moitié des années 1980 et se poursuit pendant quelques années avant de connaître à nouveau un léger repli. Mais depuis la fin des années 1990, les taux d'émigrants de l'agglomération de Bruxelles vers ses espaces périurbains sont à nouveau en hausse et atteignent aujourd'hui l'intensité maximale observée au début des années 1970. A contrario, les flux migratoires orientés des communes périurbaines vers la Capitale stagnent au cours de ces dernières années. En d'autres termes, la balance migratoire interne entre Bruxelles et ses espaces périurbains demeure très négative et confirme que la périurbanisation bruxelloise se poursuit dans un contexte socioéconomique pourtant globalement défavorable. Le cadre explicatif des années 1980, liant le ralentissement de la périurbanisation à la crise économique, ne se vérifie plus actuellement.
- 18 Ces soldes migratoires négatifs contribuent largement à la diminution de la population de l'agglomération bruxelloise de 1969 à 1997. Depuis, la reprise démographique

observée ne doit rien aux échanges migratoires internes mais est surtout imputable aux migrations internationales comme on a également pu le constater pour d'autres capitales [Rérat, 2012 ; Haase *et al.*, 2010].

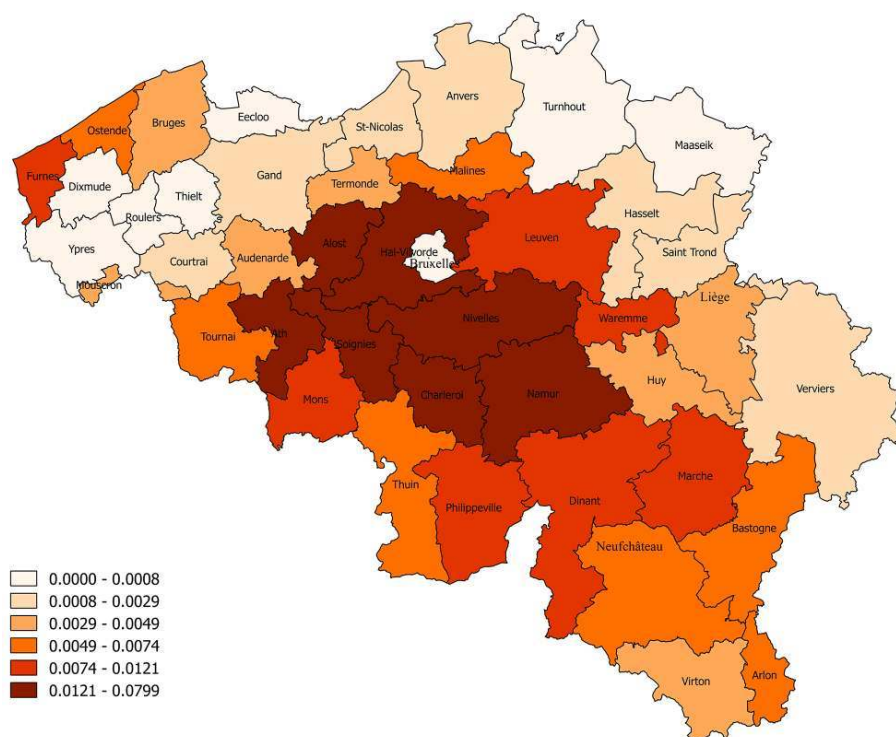
Figure 1. Évolution des taux de migrants hors et vers Bruxelles et ses arrondissements périurbains



(source : DGS-Registre national, calculs des auteurs)

- 19 La figure 2 présente les taux d'émigration depuis la Région de Bruxelles capitale en fonction des arrondissements de destination. Elle met en évidence les situations des arrondissements périurbains proches et éloignés de Bruxelles. Les résultats confirment l'effet de distance liés aux choix résidentiels périurbains ; les échanges migratoires entre Bruxelles et les arrondissements proches de Hal-Vilvorde et de Nivelles sont sensiblement plus élevés qu'entre la Capitale et les arrondissements plus éloignés. Compte tenu notamment d'une relative saturation des disponibilités foncières, d'une offre de logements de plus en plus ténue et des coûts du logement et du terrain à bâtir de plus en plus inabordables dans les espaces de périurbanisation proches [Eggerickx *et al.*, 2002], on devrait s'attendre à une diminution des taux de sortants de Bruxelles vers ces derniers et d'une augmentation des mêmes indices vers les arrondissements périurbains plus éloignés. Or, le mouvement à destination du périurbain proche ne fléchit pas et a même tendance à s'intensifier. Il y a donc lieu de s'interroger (ce qui ne peut être réalisé dans cet article) sur les capacités de renouvellement démographique de cet espace périurbain proche de la capitale ainsi que sur l'évolution du type et de la taille des logements en rapport avec les changements de composition des ménages.

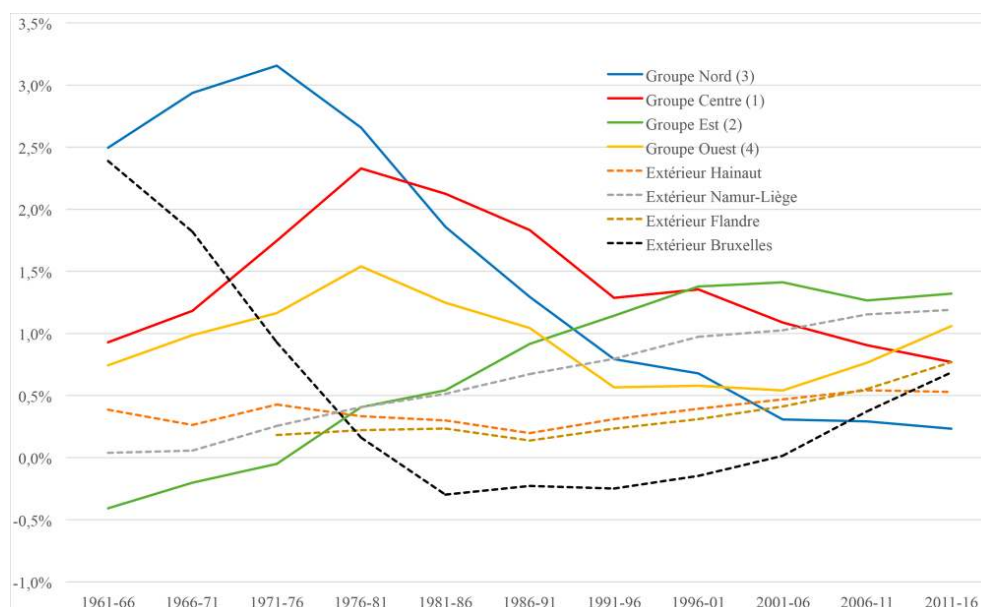
Figure 2. Taux d'émigration interne au départ de Bruxelles par arrondissement (2010-2015)



(source : DGS-Registre national, calculs des auteurs)

- 20 Dans ce contexte, l'arrondissement de Nivelles, qui correspond à la province du Brabant wallon, offre une situation emblématique de la périurbanisation bruxelloise. De 1950 à 2016, sa population est passée de 189 400 personnes à 396 800, soit un doublement de sa population. Sur cette période, la population du Brabant Wallon a augmenté sensiblement plus vite que celle de la Wallonie. Elle représente 6 % de la population de la Wallonie en 1950 et 11 % en 2016.
- 21 Cette évolution provinciale occulte une grande diversité de situations à l'échelle des communes. Afin d'en rendre compte, une analyse de classification (méthode hiérarchique de Ward) a été réalisée à partir des profils d'évolution des différentes communes² (figure 3). Quatre groupes de communes sont distingués. Le premier, situé au Nord de la province (groupe Nord) réunit 4 communes de périurbanisation plus ancienne. Le second groupe (groupe Centre), qui ceinture le premier, comprend 11 communes correspondant à une deuxième vague de périurbanisation en Brabant wallon. Le troisième groupe, situé à l'extrême ouest de la province (groupe Ouest) se compose de 4 communes tandis que le quatrième groupe rassemble 7 communes à l'Est du Brabant Wallon (groupe Est). Ces deux derniers groupes correspondent à la vague la plus récente de périurbanisation en Brabant wallon.

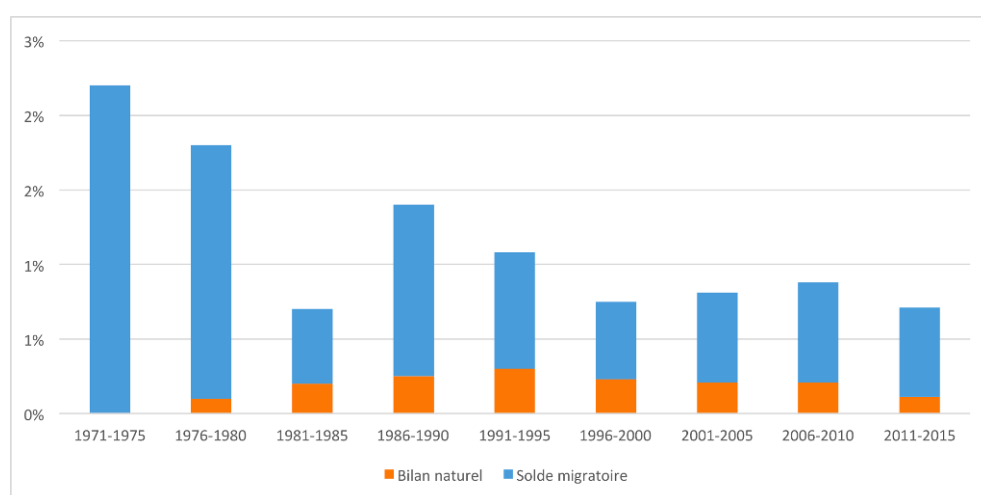
Figure 4. L'évolution de la population des différentes zones du Brabant Wallon de 1961 à 2016 (moyennes mobiles sur 3 périodes)



(Source : DGS-Registre national, calculs des auteurs)

- 24 Les migrations constituent en Brabant Wallon, et pour l'ensemble des communes wallonnes, la principale composante du mouvement de la population. Depuis au moins 1970, l'importance relative du solde migratoire supplante largement celle du solde naturel. Le solde migratoire a néanmoins diminué au fil du temps. Cette tendance est très nette dans les zones nord et centre, alors qu'actuellement l'attractivité migratoire est la plus élevée dans les zones est et ouest. L'intensité du solde migratoire témoigne de l'attractivité migratoire d'une commune, mais également de son accessibilité compte tenu du niveau de saturation immobilière et/ou foncière ou encore du coût du logement.

Figure 5. Les composantes du mouvement de la population en Brabant Wallon



(Source : DGS-Registre national, calculs des auteurs)

- 25 C'est dans ce contexte assez particulier que nous avons travaillé. Nous proposons une analyse en deux temps : nous discutons tout d'abord l'hypothèse d'une sélection sociale des entrants en Brabant wallon avant de mesurer l'impact des migrations en termes de vieillissement.

2. La sélection sociale des migrants vers les communes périurbaines

- 26 La première hypothèse formulée porte sur une sélection sociale des immigrants en Brabant wallon et repose sur le constat d'une augmentation régulière du coût du logement qui fait de cette province la plus chère de Wallonie. Ce coût prohibitif limiterait l'accès aux espaces périurbains des ménages les plus aisés.
- 27 À partir des données du recensement de 2011, nous avons construit des groupes sociaux. Leur définition repose sur une méthode élaborée dans le cadre d'un projet intitulé 'Destiny' [Lord *et al.*, 2011]. La méthode mise au point reposait sur une conception multidimensionnelle des groupes sociaux [Sanderson, Burnay, 1999]. Trois dimensions ont été retenues (sur la base d'une analyse de la littérature) : le niveau d'étude, la catégorie socio-professionnelle et les caractéristiques du logement. L'hypothèse sous-jacente est que l'appartenance sociale est assez largement corrélée à la situation économique de l'individu et en particulier à ses revenus. Or, aucune information sur le revenu n'existe dans les recensements. Dans le cadre du projet Destiny, une méthode complexe a été mise au point pour combiner les données des recensements (1991 et 2001) sur les trois dimensions et les données d'enquêtes sur les revenus. Cette méthode n'a pas été reproduite ici car sa mise en œuvre est complexe et suppose aussi des données malheureusement non disponibles pour chaque période censitaire. Toutefois, on a pu extraire du projet Destiny certains éléments :
- que ce soit en 1991 ou en 2001, le niveau d'étude et la catégorie socio-économique (combinant la situation sur le marché de l'emploi et le statut dans l'emploi) déterminent dans une large mesure le niveau de rémunération ;
 - les caractéristiques du logement, notamment le statut d'occupation et le confort du logement, constituent de bons reflets du niveau de rémunération et de richesse, dont elles sont largement tributaires.
- 28 À partir de ces constats, nous sommes repartis de ces trois dimensions :
1. Le niveau d'étude le plus élevé atteint et sanctionné par un diplôme (une personne ayant entamé des études supérieures mais ayant arrêté celles-ci avant l'obtention du moindre diplôme sera considérée comme diplômée de l'enseignement secondaire supérieur). Les personnes titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger ont été assimilées aux personnes disposant d'un diplôme belge d'un niveau équivalent.
 2. La catégorie socio-professionnelle est celle au moment du recensement. Elle combine deux dimensions : la situation sur le marché du travail (en emploi, demandeur d'emploi inoccupé, retraité/pré-retraité et inactif) et pour les actifs occupés, la situation dans l'emploi (ouvrier ; indépendant/profession libérale ; employé du secteur public ; employé du secteur privé et actif indéterminé). Nos catégories présentent une limite importante dans la mesure où, en particulier pour les retraités, elle regroupe des individus ayant des histoires professionnelles totalement différentes (un ouvrier retraité sera mis sur le même pied qu'un professeur d'université retraité). Ce biais est malheureusement inhérent au type de données utilisées, puisque nous ne disposons pas d'information sur l'emploi précédant le passage à la

retraite. Pour cette raison, nous avons donné un poids plus faible à cette dimension en supposant que pour les situations de type « retraité », les autres dimensions permettront de compléter l'information déficiente.

3. Les caractéristiques du logement : outre le statut d'occupation du logement, différentes caractéristiques (le nombre de pièce par habitant, la présence d'un chauffage central ; de lieux d'aisances ; d'une salle de bain ; d'une cuisine séparée et de double vitrage) ont été considérées.
- 29 Le calcul de cet indice est assez simple. Il s'apparente à celui de l'indicateur de développement humain : pour chaque indicateur retenu, chaque individu se voit attribuer un score. On fait ensuite la somme des scores par dimension puis celle-ci est ramenée sur 4 pour le niveau d'étude et pour le logement et sur 2 pour la catégorie socio-professionnelle. L'objectif ici est de ne pas donner un poids excessif à la dimension logement pour laquelle le nombre d'indicateurs mobilisés est plus important. Enfin, on fait la somme des trois dimensions ce qui nous donne des scores variant de 0 à 10. Pour tenir compte de la situation des enfants vivant chez leurs parents et dont le niveau socio-économique est déterminé par celui de ces derniers, nous avons procédé en deux temps : un indice individuel a été calculé pour tous les individus adultes. Pour les enfants, on leur a imputé celui du parent ayant obtenu le meilleur score. Pour faciliter nos analyses, les scores obtenus ont été regroupés en quatre groupes de composition socio-démographique distincte :

Tableau 1. Principales caractéristiques des groupes sociaux en 2011

Indicateurs	Groupes sociaux			
	1	2	3	4
50 ans et +	38 %	53 %	36 %	24 %
Petits ménage (taille 1 ou 2)	59 %	40 %	35 %	23 %
Grands ménages	23 %	39 %	43 %	52 %
Diplômés de l'enseignement supérieur	0 %	4 %	25 %	37 %
Propriétaires	55 %	70 %	77 %	70 %

Retraités	42 %	22 %	17 %	4 %
Ouvriers (parmi les personnes en emploi)	47 %	40 %	19 %	3 %

(Source : Recensement 2011)

- 30 Le groupe social 1 se caractérise par une surreprésentation des 50 ans et plus et des retraités, des petits ménages, des individus peu diplômés, des locataires et des ouvriers (parmi les actifs occupés). Ce groupe est clairement le plus défavorisé sur notre continuum social. Le groupe social 4 à l'opposé est plus jeune, avec peu de retraités et beaucoup d'actifs occupés, propriétaires de leur logement, diplômés de l'enseignement supérieur. Ce groupe est le plus favorisé et la fracture par rapport au groupe social 1 est importante. Par construction, les deux groupes intermédiaires sont chacun assez proches du groupe extrême qu'ils jouxtent. Ainsi le groupe social 2 présente des valeurs proches du groupe social 1, la différence majeure concerne le logement avec une grande majorité de propriétaires. Le groupe social 3 est proche du groupe social 4, mais on y retrouve davantage d'ouvriers et de retraités et très logiquement moins de diplômés de l'enseignement supérieur.
- 31 Les différents groupes sociaux correspondent à une répartition en quartile des valeurs de l'indice « destiny » (chaque groupe social représente 25 % de la population totale lors de chaque période). À une échelle plus localisée, toute autre distribution permettra donc d'identifier la sur ou sous-représentation d'un groupe social au détriment ou à l'avantage des autres. Dans le cas du Brabant wallon (tableau 2), le déséquilibre se fait au détriment des groupes sociaux les moins favorisés, la somme des groupes sociaux 3 et 4 excédant systématiquement 60 %.

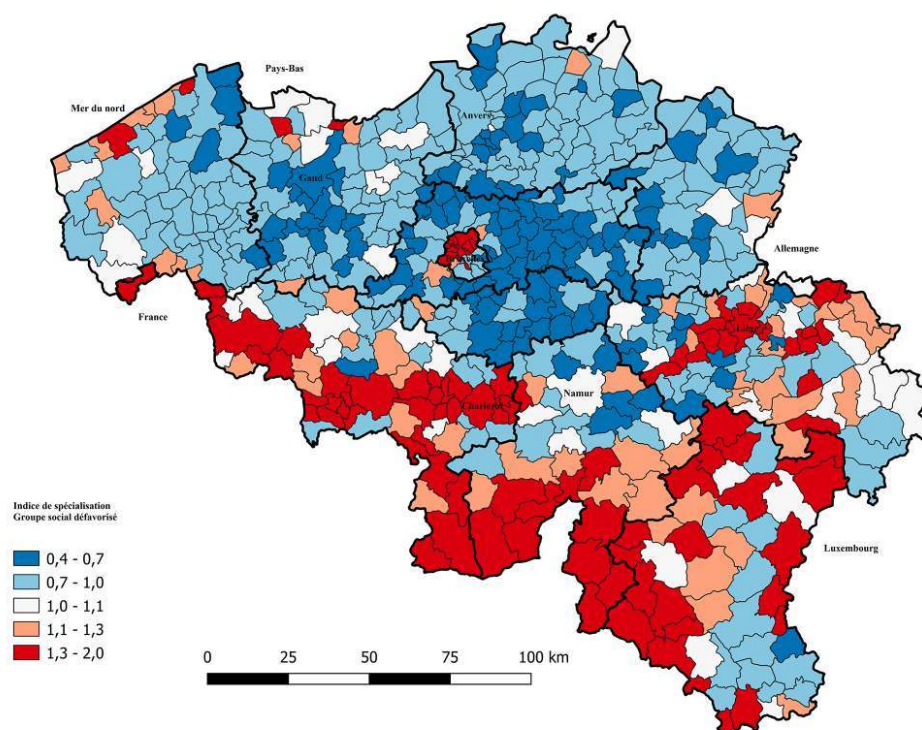
Tableau 2. Évolution de la répartition des groupes sociaux en Brabant wallon³

	Groupe Social 1	Groupe Social 2	Groupe Social 3	Groupe Social 4
1991	16 %	20 %	26 %	38 %
2001	16 %	22 %	32 %	30 %
2011	16 %	21 %	31 %	32 %

- 32 La population résidente en Brabant wallon est donc très sélectionnée socioéconomiquement. Cette sélection est renforcée par les migrations. Les cartes ci-dessous présentent un indice de spécialisation⁴ de chacun des groupes sociaux dans les groupes d'immigrants internes de chaque commune. La distribution des immigrants de chaque commune a été rapportée à la situation nationale. Si le score obtenu est

supérieur à l'unité, le groupe social considéré est surreprésenté dans la population entrante dans la commune et inversement si le score est inférieur. Si on se limite aux deux groupes sociaux extrêmes, le résultat est sans appel, le groupe social défavorisé est sous représenté dans les espaces périurbains, y compris dans le Brabant wallon (si on excepte la commune de Tubize dont le passé industriel explique que la population soit plus hétérogène bien qu'elle tende à se rapprocher de la moyenne brabançonne). Ce groupe social est relégué plus loin vers les communes de l'ancien axe industriel wallon (Charleroi-Liège) et vers des communes plus périphériques et plus rurales (Entre-Sambre-et-Meuse, vallées de la Lesse et de la Semois, arrondissement de Mouscron-Comines).

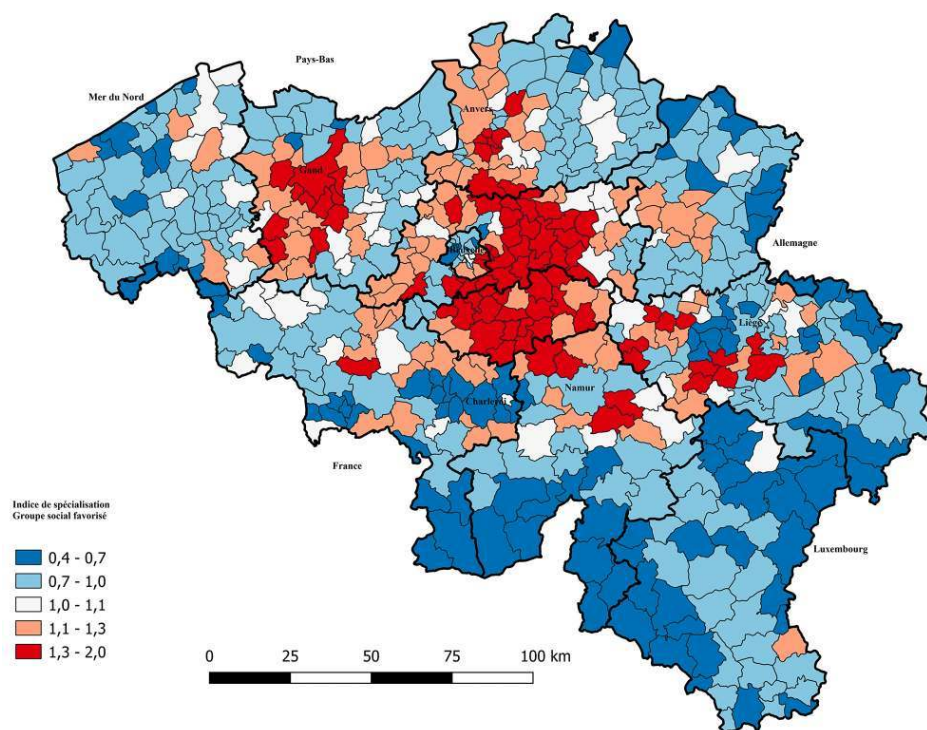
Figure 6. Indice de spécialisation des entrants par migration interne pour la Belgique et le Brabant wallon (groupe défavorisé ; 2011-2016)



(source : DGS-Registre national ; Recensement 2011, calculs des auteurs)

- 33 La figure 7 qui présente le même indice pour le groupe favorisé est quasiment le symétrique de la précédente : autant le groupe défavorisé semblait exclu de l'espace périurbain, autant le groupe favorisé est archi-dominant au sein des entrants dans ces communes. Ici encore, le Brabant wallon ne fait pas exception à la règle qui doit cependant être nuancée pour deux territoires situés à l'ouest, Rebecq et Tubize. On mesure le contraste entre les deux groupes. L'un choisit de s'installer dans les espaces périurbains de façon privilégiée et l'autre est contraint de migrer ailleurs. Ces résultats viennent conforter notre hypothèse du rôle de sélecteur social des migrations.

Figure. 7. Indice de spécialisation des entrants par migration interne pour la Belgique et le Brabant wallon (groupe favorisé ; 2011-2016)

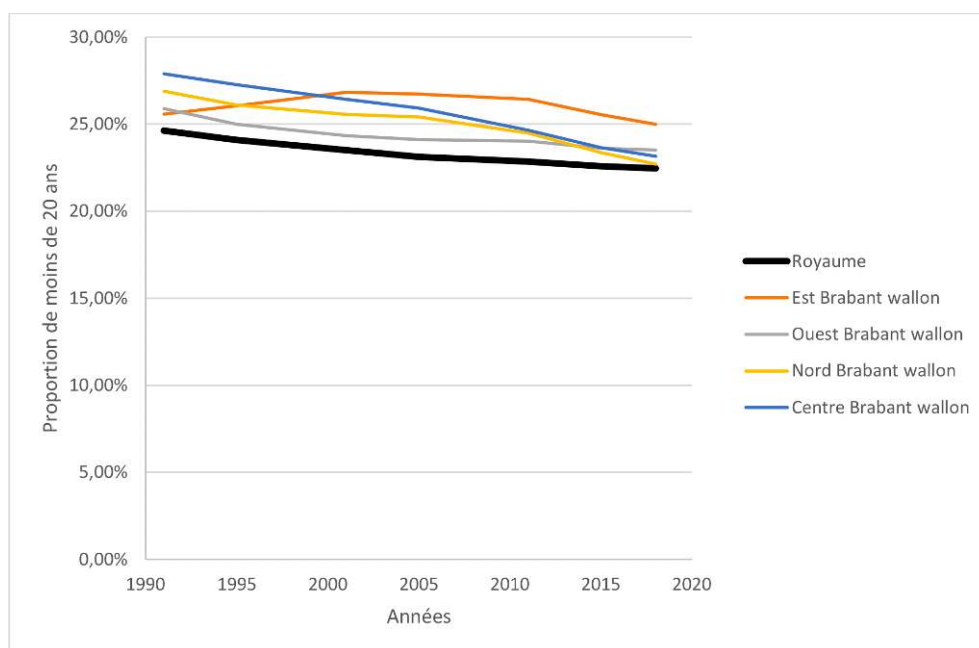


(source : DGS-Registre national ; Recensement 2011, calculs des auteurs)

3. Impact des migrations sur la structure par âge

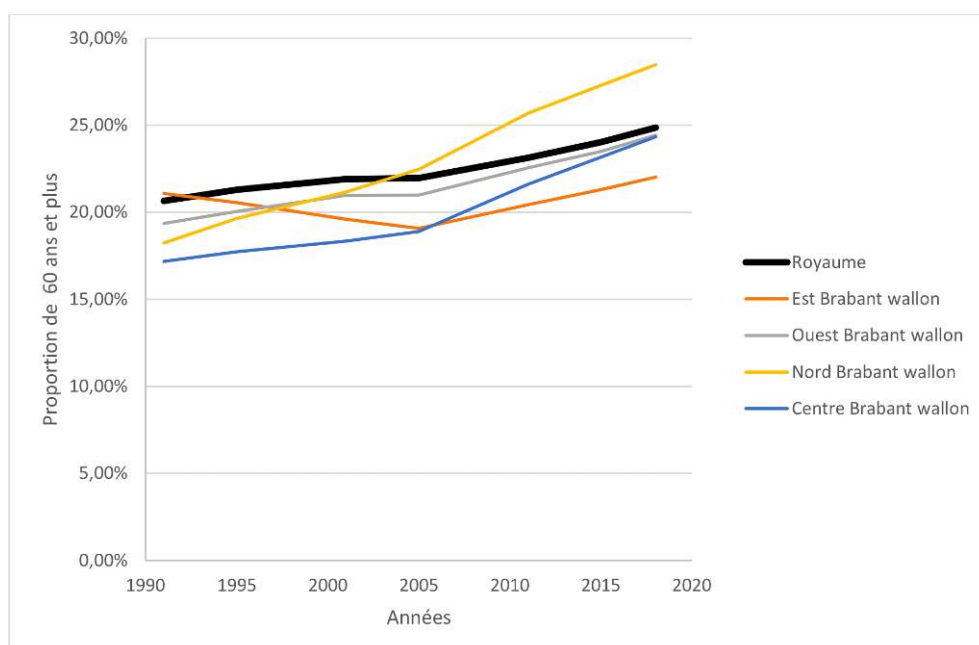
- 34 Ces communes périurbaines ont longtemps dessiné un « couloir jeune » à l'intérieur de la Wallonie, couloir s'étendant d'ailleurs au-delà du Brabant wallon. Cette caractéristique spatiale demeure même si, aujourd'hui, les communes du Nord du Brabant wallon en sont exclues. On peut, d'ailleurs le constater à partir des graphiques ci-dessous. La proportion de moins de 20 ans est systématiquement plus élevée dans les communes brabançonnaises par rapport à la moyenne nationale, même si en fin de période on observe pour les communes du Nord et du Centre du Brabant wallon une nette diminution des écarts avec des valeurs quasi équivalentes. Les évolutions se marquent davantage sur le graphique suivant qui concerne la proportion de 60 ans et plus. Dès 2005, les communes du Nord du Brabant wallon ont rattrapé la moyenne nationale pour ensuite la dépasser nettement (en 2018, on compte 25 % de 60 ans et plus pour l'ensemble du royaume contre plus de 28 % pour ces communes). Le Centre du Brabant wallon qui présente en début de période des écarts importants (plus de 3 %) voit ceux-ci quasiment disparaître en 2018. Ces évolutions traduisent le vieillissement de la province [Dal et al., 2018] et posent la question de l'impact des migrations dans une région dont le paysage démographique est encore largement défini par la mobilité interne.

Figure 8. Proportion de moins de 20 ans (1991-2015) pour les types de communes brabançonne



(Source : DGS-Registre national, calculs des auteurs)

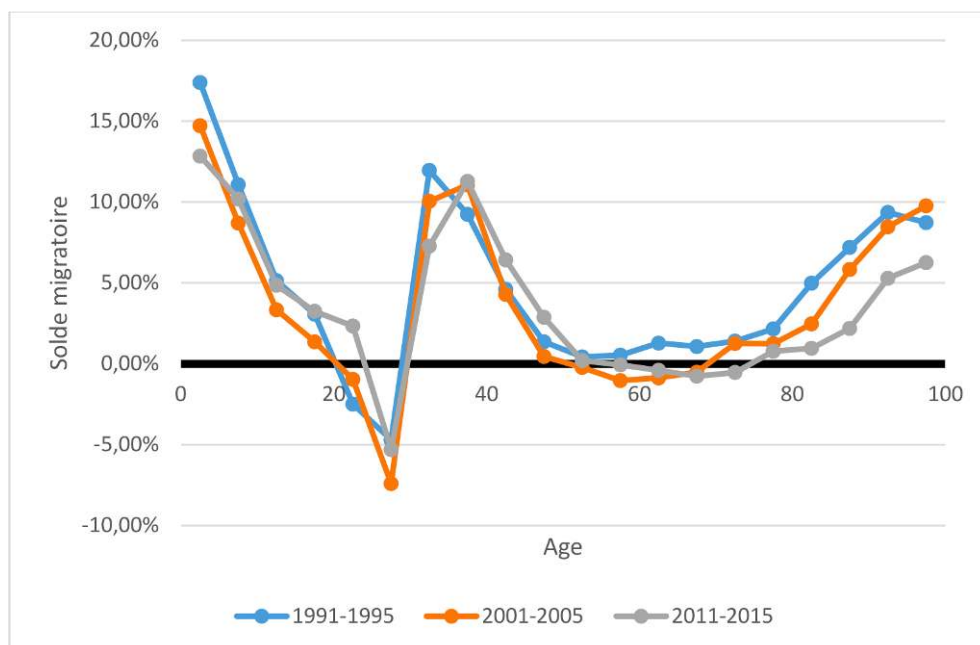
Figure 9. Proportion de 60 ans et plus (1991-2015) pour les types de communes brabançonne



(Source : DGS-Registre national, calculs des auteurs)

- 35 En effet, les migrations peuvent aussi affecter la structure par âge des populations d'accueil et de départ. Les entrants et les sortants ne présentent pas le même profil par âge, comme le démontre la structure par âge des soldes migratoires (figure 10). Ainsi, les communes brabançonne affichent des soldes positifs pour les moins de 20 ans et leurs parents (30-49 ans) ainsi que pour les individus âgés de 80 ans ou plus. À l'inverse, les soldes sont négatifs pour les jeunes adultes de 20 à 29 ans.

Figure 10. Solde migratoire par âge (1991-2015) pour les communes brabançonnaises



(Source : DGS-Registre national, calculs des auteurs)

- 36 Notre hypothèse est que du fait de l'ancienneté du processus périurbain autour de Bruxelles, certaines communes n'attireraient plus les jeunes générations en raison de coûts immobiliers trop élevés. Elles attireraient une population plus âgée renforçant de facto leur vieillissement. Des travaux antérieurs [Eggerickx, 2010] ont montré que les migrations périurbaines entraînent un relatif rajeunissement de la population des communes d'accueil du fait de l'arrivée de jeunes couples avec enfants en bas âge. Actuellement, les enfants des « vieilles » générations de périurbains reproduiraient ce schéma résidentiel dont ils sont imprégnés depuis leur naissance ... mais à distance des communes de résidence de leurs parents, compte tenu du prix élevé des logements et de la rareté du logement locatif dans ces zones de périurbanisation plus ancienne. Ces générations récentes seraient donc moins tentées par un choix résidentiel urbain, au moment de leur émancipation du domicile parental et contribueraient à l'extension spatiale de la périurbanisation. Leur départ impliquerait un vieillissement rapide des zones d'ancienne périurbanisation d'autant qu'ils seraient remplacés par des populations plus âgées (adultes déjà stabilisés sur le marché du travail).
- 37 Afin de mieux appréhender l'impact de ce phénomène sur la structure par âge des populations locales, une méthode a été mise au point pour déterminer l'impact des différentes composantes du mouvement de la population sur l'évolution de l'âge moyen de chaque commune. En confrontant la situation en 2005 avec celle de 2015⁵, on peut identifier les sédentaires, les migrants internes, les migrants internationaux et le mouvement naturel (naissances, décès).
- 38 À partir des données des recensements, on peut calculer les indices suivants :
- l'effectif de la population de la commune en 2005 soit $P(05)$;
 - l'âge moyen de la population de la commune en 2005 soit $x(05)$;
 - l'effectif de la population en 2015 soit $P(15)$;
 - l'âge moyen de la population de la commune en 2015 soit $x(15)$;

- l'effectif des entrants internes dans la commune soit E (les individus résidant dans la commune en 2015 mais se trouvant dans une autre commune belge en 2005) ;
- l'âge moyen des entrants internes soit $x(E)$;
- l'effectif des sortants internes dans la commune soit S ;
- l'âge moyen des sortants internes soit $x(S)$;
- l'effectif des entrants externes dans la commune soit EE (les individus résidant dans la commune en 2015 mais se trouvant à l'étranger en 2005) ;
- l'âge moyen des entrants externes soit $x(EE)$;
- l'effectif des sortants externes dans la commune soit SE ;
- l'âge moyen des sortants externes soit $x(SE)$.

39 Ces différents indices permettent l'estimation de la part du vieillissement (ou du rajeunissement) de la commune imputable à chacune de ces composantes. Par exemple, si le mouvement de la population de la commune pendant la période était uniquement dû aux seuls mouvements migratoires internes au pays, l'âge moyen de la population de cette commune en 2015 pourrait s'exprimer comme suit :

$$x(15) = \frac{(P(05) \cdot (x(05) + 10) + E \cdot x(E) - S \cdot x(S))}{P(05) + E - S} \quad (1)$$

40 Cette équation (1) peut s'écrire :

$$x(15) = \frac{(P(05) + E - S) \cdot (x(05) + 10) + E \cdot (x(E) - x(05) - 10) - S \cdot (x(S) - x(05) - 10)}{P(05) + E - S} \quad (2)$$

ou

$$(x(15) - x(05))_{\text{migrations internes}} - 10 = \frac{E \cdot (x(E) - x(05) - 10) - S \cdot (x(S) - x(05) - 10)}{P(05) + E - S} \quad (3)$$

41 Ceci exprime l'impact des mouvements migratoires internes sur l'évolution de l'âge moyen de la population. La différence entre $x(15)$ et $x(05)$ doit être diminuée de 10 ans, car en l'absence de tout mouvement migratoire et sous les conditions d'absence de renouvellement naturel et de migrations internationales, l'âge moyen augmenterait de 10 années.

42 Tout comme pour les entrants et les sortants, on peut estimer l'impact du mouvement naturel sur l'évolution de l'âge moyen en l'absence de migrations :

$$x(15) = \frac{(P(05) \cdot (x(05) + 10) + N \cdot x(N) - D \cdot x(D))}{P(05) + N - D} \quad (4)$$

43 Cette équation (4) peut s'écrire :

$$x(15) = \frac{(P(05) + N - D) \cdot (x(05) + 10) + N \cdot (x(N) - x(05) - 10) - D \cdot (x(D) - x(05) - 10)}{P(05) + N - D} \quad (5)$$

ou

$$(x(15) - x(05))_{\text{naturel}} - 10 = \frac{N \cdot (x(N) - x(05) - 10) - D \cdot (x(D) - x(05) - 10)}{P(05) + N - D} \quad (6)$$

44 De même les migrations internationales, en l'absence de migrations et de naissances et de décès :

$$x(15) = \frac{(P(05) \cdot (x(05) + 10) + EE \cdot x(EE) - SE \cdot x(SE))}{P(05) + EE - SE} \quad (7)$$

45 Cette équation (7) peut s'écrire :

$$x(15) = \frac{(P(05) + EE - SE) \cdot (x(05) + 10) + EE \cdot (x(EE) - x(05) - 10) - SE \cdot (x(SE) - x(05) - 10)}{P(05) + EE - SE} \quad (8)$$

ou

$$(x(15) - x(05))_{\text{migrations internationales}} - 10 = \frac{EE \cdot (x(EE) - x(05) - 10) - SE \cdot (x(SE) - x(05) - 10)}{P(05) + EE - SE} \quad (9)$$

46 De la sorte, on décompose la variation de l'âge moyen d'une population en cinq termes :

- le premier représente le vieillissement décennal en l'absence de tout mouvement naturel (naissances et décès) et migratoire : en 10 ans, en l'absence de tout renouvellement démographique (pas de naissances ni de décès, pas de sorties ni d'entrées), la population présente en t+10 aura donc 10 ans de plus que dix ans plus tôt ;
- le deuxième caractérise l'effet du mouvement naturel en l'absence de mouvements migratoires ;
- le troisième mesure l'impact des mouvements migratoires internes en l'absence du mouvement naturel et des mouvements internationaux ;
- le quatrième quantifie l'effet des migrations internationales en l'absence du mouvement naturel et des migrations internes ;
- le cinquième terme est résiduel. Il mesure l'impact de l'interaction entre mouvements naturel et migratoire. De fait, on ne peut ignorer l'effet induit des mouvements migratoires sur le nombre de naissances puisqu'une part de celles-ci sont dues ou perdues par la migration de leurs parents. De la même façon, des sorties « empêchent » des décès, tandis que des entrants peuvent décéder après leur arrivée.

47 On peut donc écrire la formule comme suit :

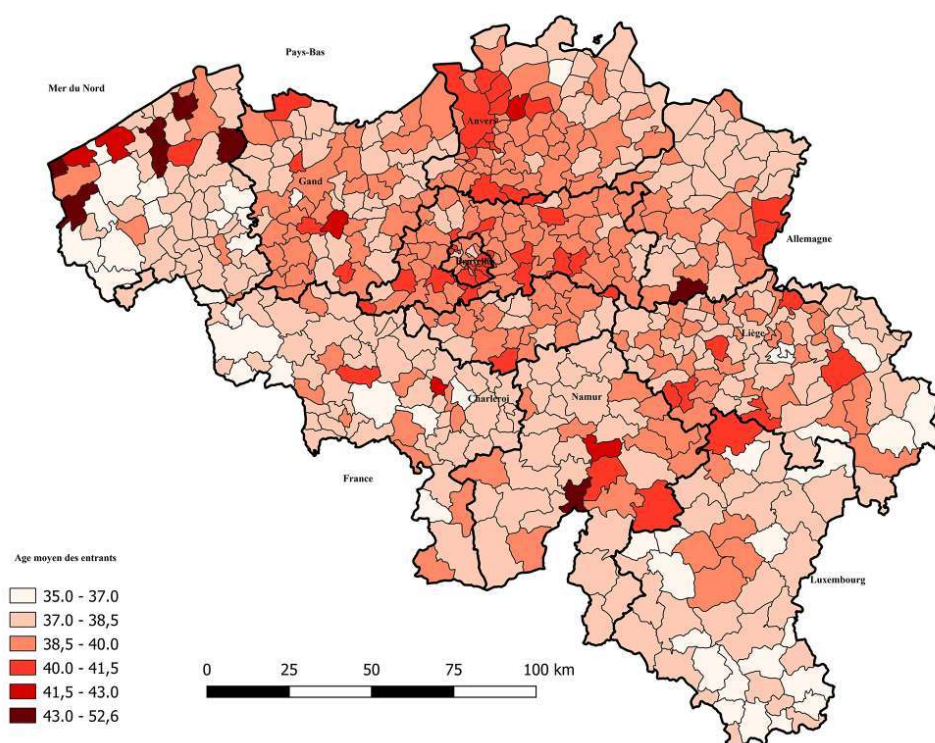
$$(x(15) - x(05)) = 10 + (x(15) - x(05))_{\text{naturel}} + (x(15) - x(05))_{\text{migrations internes}} + (x(15) - x(05))_{\text{migrations internationales}} + \text{terme résiduel}$$

48 Cette équation permet d'isoler pour chaque commune, chacun des termes. Ainsi, dans le cas d'Anvers, on a :

$$38,88 - 40,57 = 10 + (-10,31) + 1,97 + (-1,83) + (-0,56)$$

49 Ce calcul met en évidence le poids très élevé du mouvement naturel dans l'évolution de l'âge moyen en raison de la différence d'âge (de plus en plus) importante entre les nouveaux venus (les enfants nés dans l'intervalle de temps) et ceux qui décèdent (le plus souvent des personnes âgées compte tenu du recul de l'espérance de vie à la naissance). L'effet « strict » du mouvement naturel conduit donc à une diminution de l'âge moyen : pour résumer, on remplace des personnes âgées par des nouveau-nés. L'impact des migrations internes et internationales est plus mitigé. Les migrations internes (troisième terme de l'équation) va, dans le cas d'Anvers, dans le sens d'une augmentation de l'âge moyen, donc dans le sens d'un renforcement du vieillissement. Par contre, dans ce même cas, les migrations internationales (quatrième terme) jouent dans le sens d'un rajeunissement de la population. Pour ces deux termes, l'effet peut être variable, tantôt positif tantôt négatif, en fonction de la structure par âge des migrants. Si on se focalise sur les seules migrations internes, on observe des contrastes importants par commune. Ces contrastes sont particulièrement marqués en ce qui concerne l'âge moyen des entrants (figure 11). Les espaces périurbains autour de Bruxelles attirent une population en moyenne plus âgée que des communes plus excentrées.

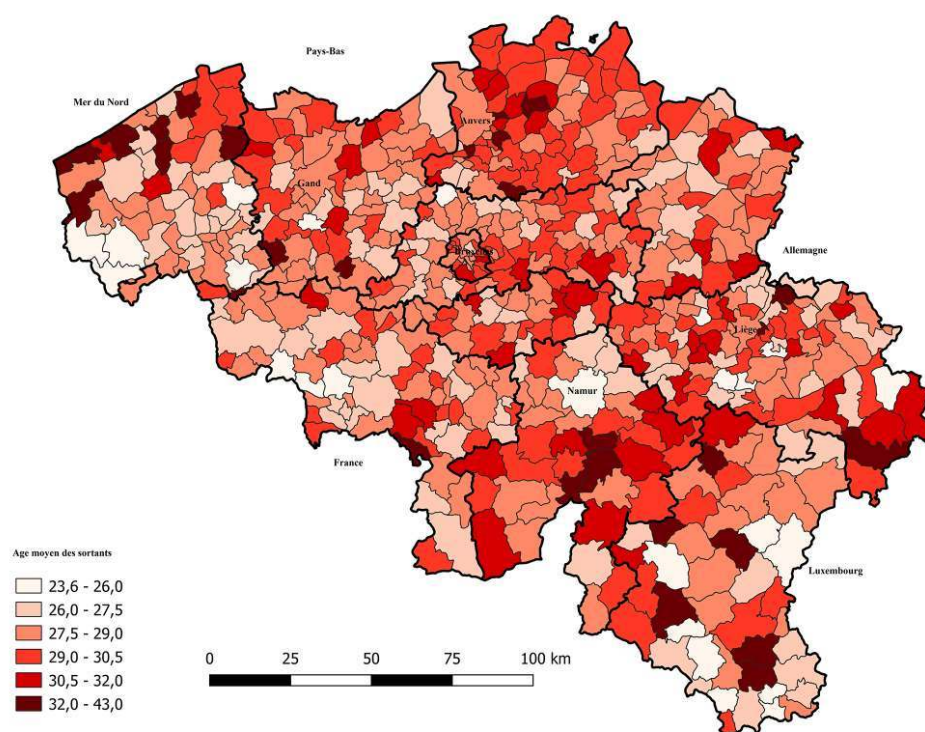
Figure 11. Âge moyen des immigrants internes (2005-2014)



(Source : DGS-Registre national, calculs des auteurs)

- 50 La carte de l'âge moyen des émigrants internes (figure 12) ne montre pas une grande cohérence spatiale apparente et le Brabant wallon n'y échappe pas avec une situation très variable d'une commune à l'autre.

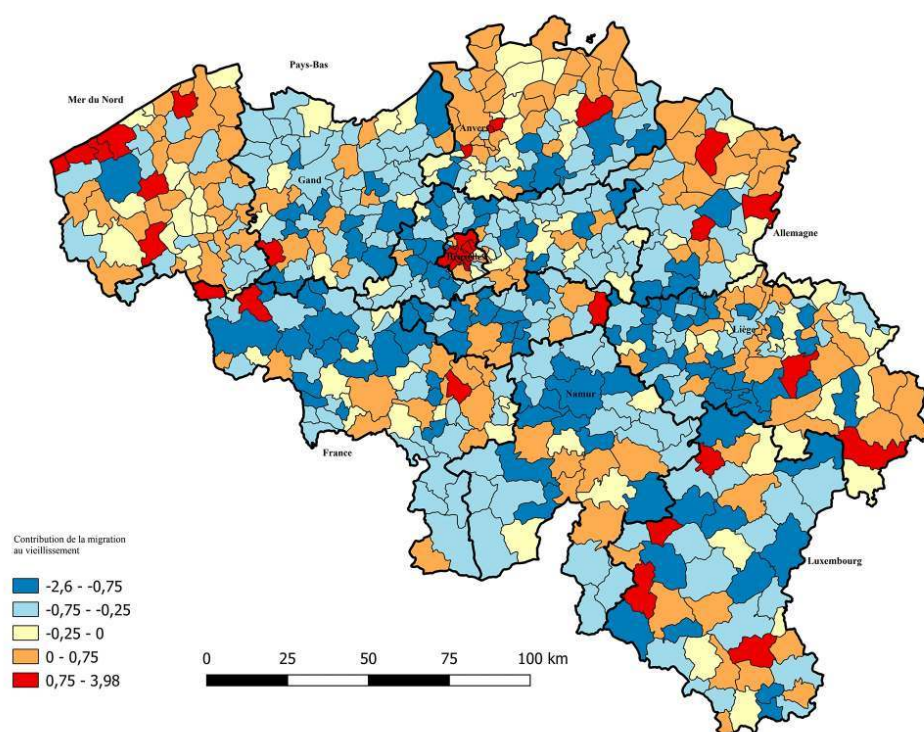
Figure 12. Âge moyen des émigrants internes (2005-2014)



(Source : DGS-Registre national, calculs des auteurs)

- 51 Toutefois, la carte des contributions des migrations internes à l'évolution de l'âge moyen de la population montre une plus grande cohérence spatiale. L'effet de ces migrations n'est pas négligeable puisqu'il varie de -2,6 à + 4,0 années. Sur la carte (figure 13), les communes rajeunissant du fait des migrations internes sont en bleu, les autres en orange-rouge. On observe quelques zones bien marquées où les migrations internes contribuent au vieillissement : la côte belge, une partie de la Région de Bruxelles-capitale, certaines villes comme Anvers et Charleroi et quelques zones en Campine, en province de Liège et dans le Limbourg. En Brabant wallon, les migrations internes contribuent au rajeunissement de la population, hormis dans quelques communes. Cette situation se retrouve également dans le Brabant flamand autour de Bruxelles, dans le nord du Namurois et l'est de la province de Liège, autrement dit dans des espaces périurbains. Notre hypothèse ne se vérifie donc pas (encore ?) pour les autres. En revanche, dans le cas de la Région de Bruxelles-capitale, on observe un effet des migrations internes dans le sens d'un vieillissement de la population.

Figure 13. Contribution des migrants au vieillissement de la population



(Source : DGS-Registre national, calculs des auteurs)

Conclusion

- 52 Au début de cet article, nous formulons deux hypothèses sur la périurbanisation et son évolution. La première était que les migrations périurbaines étaient très sélectionnées du fait du coût de l'immobilier dans les espaces périurbains. La seconde était que les jeunes générations nées dans les espaces périurbains n'avaient pas les moyens de se sédentariser sur place mais qu'elles partaient plus loin, participant ainsi à l'étalement de la périurbanisation et accentuant de fait le vieillissement de la population des communes qu'elles quittent. Notre objectif était de tester ces deux hypothèses au départ de l'exemple de la périurbanisation bruxelloise et du Brabant wallon en particulier.
- 53 Le résultat est mitigé. D'une part, on observe bien une sélection forte des migrants à l'entrée des communes périurbaines. Les migrants issus du groupe défavorisé sont sous-représentés parmi les entrants tandis que le groupe favorisé y est nettement sur-représenté. On observe donc une relégation spatiale de certaines classes sociales. Par contre, pour ce qui est de l'impact des migrations sur l'âge des populations des communes quittées, il semble dans le cas de la périurbanisation que celui-ci se traduise par un rajeunissement malgré le départ des jeunes issus des milieux périurbains. Cette situation pourrait être liée à un renouvellement des générations dans les espaces de périurbanisation plus ancienne. Par contre, pour Bruxelles, on observe un vieillissement lié aux migrations internes. Le départ de jeunes ménages avec enfants entraîne un vieillissement de la population des communes sachant que ces

mouvements concernent également des groupes socialement plus défavorisés mais dans ce dernier cas, ceux-ci vont plus loin [De Laet, 2018].

- 54 Dans ce texte, nous avons abordé certains aspects du rôle des migrations et de leur impact sur le paysage socio-démographique belge. Ces éléments devront encore être approfondis en intégrant davantage la dimension temporelle pour mieux décrire cet impact et son évolution au fil du temps.

BIBLIOGRAPHIE

- APPARICIO P., 2000, « Les indices de ségrégation résidentielle : un outil intégré dans un système d'information géographique », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne]
- BERRY B. (eds), 1976, *Urbanization and Counterurbanization*, Sage, Beverly Hills.
- BONVALET C., 2005, « Logement et vie familiale. Un parcours résidentiel en mutation », *Informations sociales*, 3, n° 123, 56-65.
- BRUN J., BONVALET C., 2002, « Approches quantitatives ou qualitatives de la mobilité résidentielle. Eléments de bilan et de perspectives », *Espace, Populations, Sociétés*, vol. 20, n° 1, pp. 63-72.
- BURGEL G., 2003, « La ville contemporaine de la Seconde Guerre mondiale à nos jours », *Histoire de l'Europe urbaine, II, De l'ancien régime à nos jours*, Sous la direction de J.-L. Pinol, Seuil, Paris, pp. 555-805.
- CAVAILHÈS J., 2004, « L'extension des villes et la périurbanisation », *Villes et économie*, Collection villes et société, La documentation Française, Paris, pp. 157-184.
- CHARMES E., 2012, « Une approche théorique des villes : l'actualité du modèle de Charles Tiebout », *L'Economie politique*, 1, n° 53, pp. 40-53.
- COURGEAU D., Lelièvre E., 2003, « Les motifs individuels et sociaux des migrations », *Démographie : analyse et synthèse. IV Les déterminants de la migration*, Paris, 147-169.
- DAMAS H., s.d., « Population de la Belgique. Les migrations intérieures », *Population et Famille*, 4, pp. 31-62.
- DAL L., EGGERICKX T., SANDERSON J.-P., 2018, Tendances démographiques récentes et projections de population et de ménage des communes du Brabant wallon. 1ère partie Les tendances démographiques des communes du Brabant wallon, de 1991 à 2016. Rapport de recherche.
- DEMAIN H., 1919, *Les migrations ouvrières à travers la Belgique*, Louvain.
- DE LAET S., 2018, « Les classes populaires aussi quittent Bruxelles. Une analyse de la périurbanisation des populations à bas revenus », *Brussels Studies* [En ligne], Collection générale, n° 121.

DUMONT M., HELLIER E., 2010, « Périphéries, sous condition urbaine : vieux problème, nouveaux chantiers », *Les nouvelles périphéries urbaines. Formes, logiques et modèles de la ville contemporaine*, Rennes, 11-21.

EGGERICKX T., 2003, « Le mouvement de périurbanisation en Wallonie et à Bruxelles. Son impact socio-démographique », Chaire Quetelet 1999, *Populations et défis urbains*, Louvain-la-Neuve, pp. 257-284.

EGGERICKX T., 2010, « Les migrations internes en Wallonie et en Belgique de 1840 à 1939 : un essai de synthèse », *Histoire de la population de la Belgique et de ses territoires*, Louvain-la-Neuve, 293-336.

EGGERICKX T., CAPRON C., HERMIA J.-P., ORIS M., 2002, *Démographie et développement durable. Migrations et fractures socio-démographiques en Wallonie (1990-2000)*, Services Fédéraux des Affaires Scientifiques, Techniques et Culturelles (SSTC), Liège-Louvain-la-Neuve, 208 p. + 32 planches de cartes.

EGGERICKX T., SANDERSON J.-P., 2013, « L'impact du milieu de résidence et des "choix" résidentiels sur l'évolution sociale des individus en Belgique (1991-2006) », *Les populations vulnérables*, Cudep, (à paraître).

FEIJTEN P., HOOIMEIJER P. *et al.*, 2008, "Residential Experience and Residential Environment Choice over the Life-course." *Urban Studies*, 45(1), 141-162.

GERBER P., KLEIN O., CARPENTIER S., 2010, « Mobilité locale et périurbanisation transfrontalière », CEPS/INSTEAD Working Papers, n° 2010/22. 2010, pp. 32

HAASE A., STEINFÜHRER A., KABISCH S., BUZAR S., HALL R., OGDEN P., 2010, « Emergent Spaces of Reurbanisation: Exploring the Demographic Dimension of Inner-City Residential Change in a European Setting », *Population, Space and Place*, 16, pp. 443-463.

HERMIA J.-P., BAHRI A., EGGERICKX T., SANDERSON J.-P., 2007, « Migrations et stratégies résidentielles de citadins en milieu périurbain : attentes et perceptions des migrants », *Territoire(s) wallon(s)*, 1, 2007, 15-30.

LAUTERBACH W., PILLEMER K., 2001, "Social structure and the family: a United States-Germany comparison of residential proximity between parents and adult children", *Zeitschrift für Familienforschung*, 13, 1, 68-88.

LORD S., GERBER P., SOHN C., EGGERICKX T., HERMIA J.-P., KESTELOOT C., De MAESSCHALCK, 2011, "Temporal and spatial analysis of social inequalities: An innovative method to grasp social inequalities evolution on the territory », CEAPS/GEODE Working Paper, 47, 34 p.

MANCEBO F., 2014, « Périurbanisation et durabilité : inverser la perspective », *Cybergéo*, 686, 19 p.

POULAIN M., VAN GOETHEM B., (1982), « Evolution de la mobilité interne de la population belge de 1948 à 1979 », *Population*, 2, pp. 319-340.

RÉRAT P., 2012, « The New Demographic Growth of Cities: The Case of Reurbanisation in Switzerland », *Urban Studies*, 49, pp. 1'107-1'125.

SANDERSON J.-P., 2015, « Retour des retraités en ville : Mythe ou réalité ? Étude des migrations des 50-69 ans à Bruxelles », *Revue Quetelet*, vol. 3, no.1, pp. 51-74.

SANDERSON J.-P. et BURNAY N., 2000, « Entre individu et ménage : à la recherche d'un indicateur de pauvreté », in D. Tabutin, C. Gourbin, G. Masuy-Stroobant et B. Schoumaker (Eds.), *Théories, paradigmes et courants explicatifs en démographie : Chaire Quetelet 1997*, pp. 601-622.

SANDERSON J.-P., EGGERICKX T., POULAIN M., 2009, « Impact des migrations internes sur le vieillissement des populations locales : les communes belges de 1992 à 2002 », *Reproduction et renouvellement des populations*, CUDEP, Bordeaux, pp. 193-212

TERMOTTE M., 2003, « Les déterminants économiques de la migration », *Démographie : analyse et synthèse. IV Les déterminants de la migration*, Paris, 83-100.

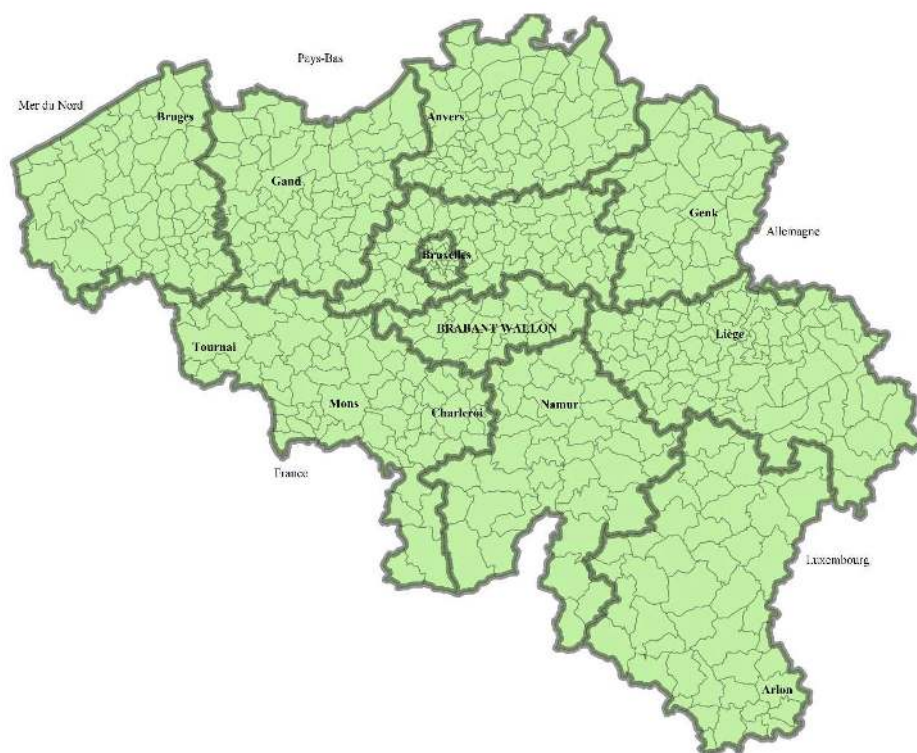
THISSE J.-F., WASMER E., ZENOU Y., 2003, « Ségrégation urbaine, logement et marchés du travail », *Revue française d'économie*, vol. 17, n° 4, pp. 85-129.

VANDERVELDE E., 1910, *L'exode rural et le retour aux champs*, 2e édition, 32 p.

VOLDMAN D., 1999, « Sur les « crises » urbaines », *Vingtième siècle*, Numéro spécial « Villes en crise ? », n° 64, pp. 5-10.

ANNEXES

Annexe : Principales villes de Belgique



NOTES

1. Il s'agit du découpage existant avant la fusion des communes de 1976.
2. Les variables considérées dans cette analyse de classification sont les taux de croissance de la population par période quinquennale de 1991 à 2016, ainsi que les soldes naturels et soldes migratoires observés sur la même période.

3. La somme du poids relatif des groupes sociaux ne fait pas 100% car une partie de la population ne se retrouve pas dans ces derniers. Il s'agit d'individus absents lors des recensements ou n'ayant pas répondu à ceux-ci et pour lesquels aucun score ne peut être calculé.

4. Parmi les différents indices de spécialisation, on a opté pour le quotient de localisation (QL) [Apparicio, 2000] :

$$QL = (x_i / t_i) / (X / T)$$

où :

x_i = Population du groupe X dans l'unité spatiale i

X = Population du groupe X dans la ville

T_i = Population totale dans l'unité spatiale i

T = Population totale dans la ville.

5. Travaillant à l'échelle communale, on a opté pour une période d'observation de 10 ans de manière à éviter les problèmes inhérents aux petits nombres.

RÉSUMÉS

Depuis 1945, la Belgique est passée d'un modèle « d'exode rural » au modèle inverse de périurbanisation, dans un contexte de développement de l'automobile, d'accès à la propriété privée et de hausse globale du niveau de vie. Ce processus, qui dissocie le lieu de travail et le lieu de résidence, s'inscrit comme une phase du processus de desserrement urbain à l'œuvre depuis le 19^e siècle avec la création des banlieues.

Ce phénomène s'intensifie et s'étend spatialement dans le contexte actuel d'augmentation des migrations internes lié principalement à la multiplication des modes de cohabitation et à l'instabilité croissante des trajectoires de vie familiale et professionnelle. De nombreuses études ont mis en exergue les coûts collectifs et environnementaux induits par la périurbanisation, plus rarement ses impacts sociaux et démographiques.

L'objectif de cet article est d'analyser les composantes migratoires qui alimentent l'espace périurbain bruxellois, d'en mesurer les effets sociodémographiques et de comprendre pourquoi le processus persiste et s'amplifie dans des contextes politique et conjoncturel contraignants.

Cette étude repose sur le couplage des données individuelles (mais anonymes) du Registre national couvrant la période d'observation 1991-2017 avec celles des recensements de la population de 1991, de 2001 et de 2011.

Pour mesurer l'impact des migrations/migrants sur le vieillissement de la population, nous utiliserons la méthode de décomposition de l'âge moyen d'une population en cinq termes : le premier correspond au vieillissement de la population en l'absence de tout renouvellement démographique ; le deuxième représente l'effet du mouvement naturel en l'absence de mouvements migratoires ; le troisième isole l'impact des mouvements migratoires internes en l'absence du mouvement naturel et des mouvements internationaux ; le quatrième est l'effet des migrations internationales en l'absence du mouvement naturel et des migrations internes ; le cinquième terme est résiduel et mesure l'impact de l'interaction entre mouvements naturel et migratoire.

Since 1945, Belgium has moved from a "rural exodus" model to the opposite model of peri-urbanization, in a context of automobile development, access to private property and an overall rise in the standard of living. This process dissociates the workplace from the place of residence

and is part of the process of urban loosening that has been in use since the 19th century with the creation of the suburbs.

This process is intensifying and spreading spatially in the current context of increasing internal migration linked mainly to the multiplication of modes of cohabitation and the increasing instability of family and professional trajectories. Many studies have highlighted the collective and environmental costs of peri-urbanization, and more rarely its social and demographic impacts.

The aim of this article is to analyze the migratory components that feed the Brussels peri-urban area, to measure its socio-demographic effects and to understand why the process persists and grows in binding political and economic contexts.

This study is based on the coupling of individual (but anonymous) data from the National Register covering the 1991-2017 observation period with those from the 1991, 2001 and 2011 population censuses.

To measure the impact of migrations on the ageing of the population, we will use the method of decomposition of the average age of a population into five terms: the first is the ageing of the population without any natural or migratory movement; the second represents the effect of natural movement without any migratory movement; the third globalizes the impact of internal migrations in the absence of natural movement and international migrations; the fourth is the effect of international migrations in the absence of natural movement and internal migrations; the fifth is a residual measure of the impact of the interaction between natural and migratory movements.

INDEX

Mots-clés : migration, vieillissement, périurbanisation

Keywords : migration, ageing, peri-urbanization

AUTEURS

THIERRY EGGERICKX

thierry.eggerickx@uclouvain.be

Centre de recherche en démographie-UCL, Louvain-la-Neuve, Belgique

JEAN-PAUL SANDERSON

jean-paul.sanderson@uclouvain.be

Centre de recherche en démographie-UCL, Louvain-la-Neuve, Belgique